



## DONS FINANCIERS ET MATÉRIELS

# Un Français sur deux déclare donner aux associations

Embargo jusqu'au jeudi 5 septembre, 14 : 00

La moitié des Français déclare avoir donné à des associations au cours de l'année 2021, principalement sous forme monétaire (trois donateurs sur quatre), mais aussi, pour un donateur sur deux, sous forme matérielle (aliments, vêtements, livres...). Les donateurs sont plus souvent aisés, âgés et diplômés, mais ce sont les habitudes familiales et l'engagement bénévole qui influencent le plus fortement les comportements de don : avoir eu un proche donateur à l'adolescence augmente la probabilité de donner de 20 points. La compassion et l'engagement personnel motivent les dons, tandis que les contraintes financières et la méfiance quant à l'utilisation de l'argent versé freinent ceux qui ne donnent pas.

**Clémence Mocquet**,  
chargée d'études et  
d'enquêtes statistiques,  
INJEP

**Yann Lecorps**,  
maître de conférences  
en sciences économiques,  
Panthéon-Assas

Qui sont les Français qui donnent aux associations ? Observe-t-on une différence de profil selon la nature des dons ? Combien les Français donnent-ils, depuis quand et à quelle fréquence ? Quelles sont leurs motivations à donner ? Donnent-ils plutôt dans des situations d'urgence ou de crise, ou en dehors de telles situations ? Pour le savoir, l'INJEP a conduit en 2021 une enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons des Français (ENEAD) [encadré « Sources », p. 4]. Dans un contexte où les chiffres des dons déductibles déclarés à l'administration fiscale [encadré « Définitions », p. 2] ne suffisent pas à rendre compte de l'ensemble de la générosité des Français, cette

enquête quantitative permet d'analyser les pratiques de dons des Français au bénéfice des associations : les caractéristiques des dons selon leurs différentes formes (matériels ou monétaires, déclarés ou non à l'administration fiscale), et les caractéristiques sociodémographiques spécifiques des donateurs. Les informations sur les dons monétaires aux associations éligibles à une réduction d'impôt et déclarés à l'administration fiscale analysées par le service statistique ministériel de la direction générale des finances publiques (DGFiP) [1] apportent un éclairage complémentaire [encadré « Sources »].

### Un Français sur deux déclare donner, sous forme monétaire ou matérielle

D'après l'enquête ENEAD, en 2021 environ la moitié de la population française de 16 ans ou plus déclare avoir effectué des dons aux associations au cours des douze derniers mois, que ce soit des dons monétaires ou des dons matériels, « en nature », tels que des aliments, des vêtements, des livres, des jouets... La même année, 5 millions de foyers fiscaux, soit un sur sept, ont déclaré des dons monétaires à l'administration fiscale, pour un montant de 3,3 milliards d'euros [1].

Le don monétaire est le plus répandu : au cours des douze derniers mois, plus de trois donateurs [encadré « Définitions »] sur quatre ont effectué un don sous forme monétaire, tandis qu'un peu plus



## ZOOM SUR

### L'évolution des dons depuis dix ans

Au cours des dix dernières années, le nombre de foyers fiscaux déclarant des dons monétaires éligibles à la réduction d'impôt est resté stable, entre 5 et 6 millions [1]. Le montant total des dons déclarés à l'impôt sur le revenu a augmenté de 38 % en dix ans, passant de 2,4 milliards d'euros en 2011 à 3,3 milliards d'euros en 2021. Cette augmentation s'explique par une hausse du don moyen déclaré, qui est passé de 435 € en 2011 à 585 € en 2021<sup>1</sup>.

En se basant sur des données de 56 organisations, l'association France Générosité estime que la part des dons de moins de 150 € est en baisse constante depuis 2004, passant de 73 % des dons à 42 % des dons en 2022 [3].



## définitions

**Donateur (ENEAD) :** individu indiquant avoir donné à au moins une association au cours des douze derniers mois. Le don monétaire correspond à une somme d'argent (quel qu'en soit le montant, déductible ou non des impôts, y compris donc micro-dons) et le don matériel correspond à un bien (aliment, vêtement, jouet, livre...).

**Don déclaré à l'administration fiscale :** don en argent à une association ouvrant droit à réduction d'impôt (sur le revenu, sur la fortune immobilière) et renseigné dans la déclaration d'impôt. En fonction du secteur de l'association, de l'impôt concerné et du montant des dons, les réductions d'impôt varient entre 40 % et 75 % du montant des dons.

**Effort de don :** indicateur rapprochant le montant des dons réalisés comparativement aux moyens disponibles. Pour chaque tranche d'âge, ce ratio se construit à partir du don moyen déclaré, au numérateur, et du revenu moyen de la même tranche, au dénominateur.

**Participation associative :** individu indiquant avoir participé à l'activité d'au moins une association au cours des douze derniers mois. Cette participation peut prendre diverses formes : bénévole, adhérent, militant, volontaire... Les salariés d'une association ne sont pas inclus s'ils ne participent à l'activité d'aucune association en dehors du cadre de leur travail.

nécessairement éligibles aux réductions d'impôt, ni même déclarées. Selon l'enquête ENEAD, 58 % des donateurs ont donné moins de 100 € au cours des douze derniers mois et seul un Français sur cinq a donné plus de 100 €. Par comparaison, les dons monétaires déductibles d'impôt déclarés à l'administration fiscale s'élèvent, en moyenne, à 585 € par an [1].

### Des donateurs plus souvent aisés, âgés et diplômés

Le niveau de revenu des ménages et leur propension à effectuer des dons apparaissent fortement corrélés. Lorsque l'on considère l'ensemble des dons monétaires et matériels, comme dans l'enquête ENEAD, 38 % des donateurs ont un revenu mensuel d'au moins 3 000 €, contre 29 % des non-donateurs. Cette relation est même beaucoup plus marquée sur le champ plus réduit des dons déclarés à l'administration fiscale, où les foyers fiscaux donateurs ont des revenus moyens deux fois supérieurs à ceux des foyers non-donateurs. Cette différence s'explique par l'inclusion dans l'enquête ENEAD des dons matériels et des dons monétaires non déclarés aux impôts. Les ménages qui ne payent pas d'impôt sur le revenu ne sont en effet pas incités à déclarer fiscalement leurs dons. Ainsi, 40 % des foyers les moins aisés indiquent faire des dons monétaires ou matériels (revenus inférieurs à 1 200 € par mois, soit 10 % des foyers), contre moins de 1 % des 10 % des foyers les moins aisés pour les dons déclarés à l'administration fiscale. Les différences sont moindres parmi les 10 % de foyers les plus aisés (revenu de plus de 4 500 € par mois), 62 % déclarant effectuer un don monétaire ou matériel dans l'enquête ENEAD, contre 38 % déclarant des dons à l'administration fiscale.

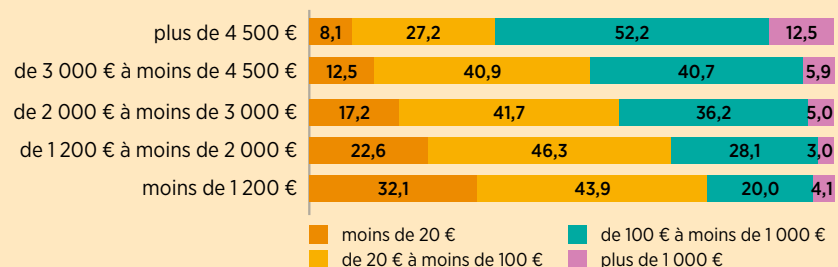
Concernant le niveau de diplôme, 56 % des répondants ayant un diplôme supérieur au bac sont donateurs, contre 41 % de ceux n'ayant pas le bac. Cet écart est moindre quand on tient compte notamment du revenu : à caractéristiques identiques, ne pas avoir le bac diminue la probabilité de devenir donateur de 5 points.

L'âge joue aussi un rôle important dans les comportements de don, les personnes âgées étant plus nombreuses



## figure 2

### Montant annuel des dons des donateurs selon leur revenu mensuel (en %)



Source : enquête ENEAD, 2021.

Champ : France entière (y compris DROM), individus de 16 ans ou plus ayant effectué au moins un don (déclaré fiscalement ou non) à une association durant les douze mois précédant l'enquête.

Note de lecture : plus de la moitié (52,2 %) des donateurs ayant un revenu de plus de 4 500 € par mois ont donné entre 100 et 1 000 € au cours des douze derniers mois et 12,5 % ont donné 1 000 € ou plus.

d'un donateur sur deux a réalisé un don matériel. Un donateur sur trois déclare avoir fait des dons à la fois sous forme monétaire et matérielle, 43 % font état de dons exclusivement monétaires et

23 % de dons exclusivement matériels [figure 1, en ligne].

La majorité des donateurs effectuent des contributions monétaires relativement modestes, qui ne sont pas

à donner : 58 % des 65 ans ou plus déclarent avoir fait au moins un don au cours des douze derniers mois, qu'il soit monétaire ou matériel, soit 10 à 11 points de plus que pour les autres tranches d'âge. Cette différence persiste mais est réduite de moitié lorsque l'on prend en compte notamment le revenu : à caractéristiques identiques, les plus de 65 ans ont une probabilité de donner 5 points plus élevée que les personnes âgées de 25 à 44 ans. De même, compte tenu en particulier de leur moindre revenu, les moins de 25 ans donnent plus souvent que les 25-44 ans (écart à caractéristiques identiques de 4 points) [tableau 1].

### Un « effort de don » inégal au sein de la population française

Les montants des dons monétaires varient fortement en fonction du revenu disponible des ménages. Dans les déclarations fiscales, le don monétaire moyen des 10 % des foyers les plus aisés s'élève à 1 200 €, tandis que pour tous les autres déciles, il varie entre 275 et 480 € en moyenne. Les réponses à l'enquête ENEAD confirment ce lien : plus le revenu mensuel du donateur est élevé, plus ses dons annuels sont importants [figure 2, p. 2].

Ces résultats doivent être mis en perspective avec d'autres qui montrent que les ménages modestes donnent davantage en proportion de leur niveau de vie [2]. L'indicateur d'effort des donateurs proposé par l'association Recherches & Solidarités met également en exergue un effort de don [encadré « Définitions »] comparable chez les moins de 30 ans et les plus de 70 ans. Les dons déclarés à l'administration fiscale révèlent que les dons chez les foyers âgés de plus de 70 ans sont certes en moyenne deux fois plus élevés (700 €) que chez les moins de 25 ans, mais qu'au regard du revenu moyen de cette tranche d'âge, l'effort de don de ces derniers est aussi important que celui des personnes âgées.

### Socialisation familiale, principal déterminant des dons

La socialisation familiale apparaît comme le principal facteur explicatif

de la propension à effectuer des dons, avant même les caractéristiques socio-économiques. D'après l'enquête ENEAD, parmi les répondants ayant eu un proche qui donnait lors de leur adolescence, 67 % d'entre eux ont effectué un don à une association en 2021, contre 42 % de ceux n'ayant pas eu de proche donateur lors de leur adolescence. Cette influence familiale est forte : à caractéristiques identiques, le fait d'avoir eu un proche donateur dans le passé augmente la probabilité de devenir donateur de 20 points [tableau 1]. Cela suggère que les comportements de don se transmettent au sein des familles.

### Dons et participation bénévole sont également très liés

D'après l'enquête ENEAD, donner de l'argent ou des biens à une association et y donner de son temps seraient fortement corrélés. Parmi les répondants participant à la vie associative [encadré « Définitions »], 59 % se déclarent donateurs, que ce soit *via* des dons matériels ou monétaires, contre 43 % des non-participants à la vie associative [figure 3, en ligne]. À caractéristiques sociodémographiques similaires, participer activement à la vie associative accroît de 11 points la probabilité de donner [tableau 1]. Ainsi, s'impliquer dans des activités associatives pourrait renforcer les comportements philanthropiques, et réciproquement.

### Le don, un acte souvent engagé, motivé par la compassion

Le don est par définition un acte altruiste, motivé par le désir d'aider. D'après l'enquête ENEAD, 36 % des donateurs déclarent que leurs dons, toutes natures confondues, sont tournés vers des associations qui soutiennent des causes dans lesquelles ils croient particulièrement [tableau 2, en ligne]. Par ailleurs, 24 % indiquent donner principalement par compassion pour les gens dans le besoin et 15 % car ils se sentent directement touchés – ou connaissent quelqu'un directement touché – par la cause que soutient l'association à laquelle ils donnent. Ils ne sont que 6 % à déclarer effectuer des dons pour diminuer leurs impôts

tableau 1

## Déterminants des dons monétaires et matériels

	Part de donateurs	Écart net
<b>Sexe</b>		
homme	49 %	réf.
femme	51 %	+ 6 %***
<b>Âge</b>		
de 16 à 24 ans	48 %	+ 4 %*
de 25 à 44 ans	47 %	réf.
de 45 à 64 ans	47 %	+ 1 %
65 ans ou plus	58 %	+ 5 %*
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
Sans emploi	42 %	- 6 %*
Retraité	57 %	+ 5 %**
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	47 %	- 2 %
Cadre, profession intellectuelle ou libérale	59 %	4 %
Profession intermédiaire	53 %	réf.
Employé	45 %	- 5 %*
Ouvrier	39 %	- 5 %**
<b>Revenus mensuels nets</b>		
< 1 200 €	39 %	- 6 %*
1 200 € - 2 000 €	46 %	- 3 %
2 000 € - 3 000 €	53 %	1 %
> 3 000 €	56 %	réf.
<b>Donateur(s) dans sa famille à l'adolescence</b>		
oui	67 %	+ 20 %***
non	42 %	réf.
<b>Diplôme</b>		
inférieur au Bac	41 %	- 5 %***
Bac	49 %	réf.
supérieur au Bac	56 %	+ 3 %
<b>Participation associative</b>		
oui	59 %	+ 11 %***
non	43 %	réf.

L'écart net correspond à la différence observée après avoir pris en compte les autres variables influentes. Cela permet de voir l'impact réel d'une variable en isolant les effets des autres.

\*\*\* \*\* \* indiquent si les effets sont significatifs respectivement à 1%, 5%, ou 10%.

Source : enquête ENEAD, 2021.

Note de lecture : 49 % des hommes donnent contre 51 % des femmes. À autres caractéristiques identiques (écarts nets), être une femme augmente la probabilité de donner de 6 points de pourcentage par rapport à un homme.



## SOURCES

### L'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons, 2021

Cette étude s'appuie sur les résultats de l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (ENEAD) réalisée par l'INJEP qui, pour la première fois, interrogeait les Français sur leur implication dans la vie associative, c'est-à-dire à la fois sur leurs dons, mais aussi sur leur participation comme bénévoles, adhérents ou sous une autre forme. 10 332 personnes de 16 ans et plus ont été interrogées entre le 15 février et le 15 avril 2021 par Internet (en métropole) ou téléphone (dans les DOM). Les personnes interrogées ont été sélectionnées selon la méthode des quotas pour être représentatives de la population de chaque région selon les variables de sexe, âge (quatre modalités), catégorie socioprofessionnelle (cinq modalités), niveau de diplôme (deux modalités) et taille d'agglomération (cinq modalités). La plupart des questions portaient sur les douze derniers mois.

L'ENEAD est une enquête déclarative. Ainsi la part de donateurs peut être mal estimée, en raison par exemple d'un biais de mémoire, ou d'un effet de « désirabilité sociale », pouvant conduire à la surévaluer, les enquêtés ayant tendance à surdéclarer les activités perçues comme socialement valorisantes, comme faire des dons.

#### Les données fiscales sur les dons

Les données issues des déclarations d'impôt des particuliers traitées par la DGFIP [1] sont la deuxième source mobilisée dans cette étude. En effet, les particuliers soumis à l'impôt sur le revenu peuvent déclarer différentes catégories de dons à l'occasion de leur déclaration d'impôt sur le revenu ou de leur déclaration d'impôt sur la fortune immobilière pour les plus fortunés, et percevoir une réduction d'impôt à ce titre. Les sommes doivent avoir fait l'objet d'un reçu fiscal de la part de l'organisme bénéficiaire du don, ce qui garantit la fiabilité et la stabilité dans le temps de ces données.

Néanmoins, les particuliers peuvent ne pas connaître ce dispositif ou ne pas conserver les justificatifs, et donc ne pas déclarer. Les ménages non imposables et donc non éligibles à la réduction d'impôt peuvent décider de ne pas déclarer leurs dons. Les legs à caractère philanthropique ne sont pas considérés dans l'étude de la DGFIP, car ils nécessiteraient des informations exploitables sur les successions qui font actuellement défaut.

et 10 % pour aider leur propre communauté. Les motivations diffèrent selon le genre : les femmes répondent davantage donner par compassion (+ 8 points), tandis que les hommes indiquent davantage être motivés par la réduction d'impôt (+ 3 points) ou par l'aide à leur communauté (+ 4 points).

En cohérence avec les résultats précédents, 45% des donateurs soutiennent des associations sociales, caritatives ou humanitaires, 26 % se tournent vers des associations de santé, 25 % vers celles de protection de l'environnement et 19 % vers des associations de consommateurs, locataires ou propriétaires (plusieurs réponses possibles) [4].

Les dons en situation d'urgence, effectués par exemple à l'occasion d'une épidémie ou d'une catastrophe

naturelle, sont largement minoritaires : seulement 7 %

**36 % des donateurs déclarent que leurs dons (...) sont tournés vers des associations qui soutiennent des causes dans lesquelles ils croient.**

des donateurs déclarent donner uniquement en situation d'urgence, 30 % donnent à la fois en situation d'urgence et hors situation d'urgence, tandis que 62 % donnent uniquement en dehors de situations d'urgence.

#### Contraintes financières et méfiance, principales raisons de ne pas donner

Dans l'enquête ENEAD, la moitié des non-donneurs en 2021 n'avaient jamais donné auparavant : 30 % l'expliquent par des contraintes financières trop importantes, 20 % par leur méfiance quant à l'utilisation des dons et 21 % préfèrent apporter de l'aide plus directement à des proches dans le besoin. Parmi ceux qui donnaient dans le passé mais n'ont pas donné en 2021, 30 % indiquent comme raison principale des contraintes financières trop importantes et ils sont 15 % à se sentir déçus et à estimer ne pas avoir eu assez de retours sur l'utilisation de leurs dons ou craindre une mauvaise utilisation de ces derniers. [figure 4, en ligne].

1. Les montants mentionnés sont exprimés en euros constants de 2021, tenant compte de l'inflation sur cette période.



## sources bibliographiques

- [1] Charnacé, N., Loiseau R., « Dons et mécénat de 2011 à 2021 », *DGFIP Analyses*, n° 6, 2024.
- [2] Brutel C., « Dons aux associations : les ménages modestes fournissent un effort financier important », *INJEP analyses et synthèses*, n° 35, 2020.
- [3] France Générosité, *Baromètre de la Générosité 2022*, 2023.
- [4] Didier M., « Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative », *INJEP analyses et synthèses*, n° 54, 2023.
- Recherches & Solidarités, *La générosité des Français*, 28<sup>e</sup> édition, 2023.
- Recherches & Solidarités, *Étude 2023 sur les dons déclarés en 2022*, 2023.



**Directeur de la publication :** Augustin Vicard.  
**Comité éditorial :** Anne-Cécile Caseau,  
Tana Stromboni, Thomas Venet.  
**Rédacteur en chef :** Roch Sonnet.

**Correction :** Rachel Laskar.  
**Mise en page :** Opixido.  
**Impression :** MENJS.  
**ISSN 2555-1116.**